

Stéphane Buffetaut

Novembre 2009



CENTRE NATIONAL DES INDÉPENDANTS ET PAYSANS

Les Dossiers du CNI

Politique européenne : le paradoxe français

Stéphane Buffetaut

Premier vice-président du CNI

Membre du CES européen

Ancien Député européen

Chacun s'accorde, à juste titre, pour reconnaître que le Président de la République avait exercé la présidence européenne avec talent, esprit d'initiative et de décision, en pleine tourmente financière et dans l'incertitude institutionnelle. On se prit donc à espérer qu'enfin la volonté d'efficacité et de renforcement de l'influence française dans l'Union européenne allait primer et qu'il en serait tiré les conséquences pour la composition des listes pour les élections européennes.

Vain espoir. Comme d'habitude lesdites listes ont été composées en fonction de considérations politiques nationales. La pratique consistant à « caser ou recaser » l'une ou l'autre l'a emporté sur les considérations d'efficacité. Décidemment le Parlement européen reste considéré comme une maison de préretraite pour politicien en fin de parcours, d'exil doré pour personnalités devenues embarrassantes, d'hôpital de campagne pour les éclopés du suffrage universel. Ce qui entraîne une forte rotation de notre représentation et donc une faiblesse de nos réseaux et de nos compétences. Le résultat ne s'est d'ailleurs pas fait attendre. En dehors de la commission du budget, toutes les commissions parlementaires importantes et disposant de vrais pouvoirs législatifs, notamment sur le plan économique, ont échoué aux Allemands et aux Britanniques !

Cette faiblesse de l'influence française s'est aussi manifestée dans l'attribution des postes de chef de cabinet des Commissaires, responsabilités stratégiques s'il en est. Avec deux postes, la France a fait jeu égal avec la Belgique tandis que l'Allemagne et le Royaume-Uni, encore eux, ont obtenu chacun six chefs de cabinet !

Intéressant fut aussi le choix du nouveau Secrétaire d'Etat aux affaires européennes, connu pour son atlantisme militant, ce qui est bien son droit, mais ce qui ne prédispose pas à militer pour une Union européenne vraiment autonome par rapport aux Etats-Unis. De surcroît Pierre Lellouche passait pour un partisan de l'adhésion de la Turquie à l'U E, ce qui n'est guère cohérent avec la position affichée par Monsieur Sarkozy.

Dans les jours qui viennent seront attribués les portefeuilles des Commissaires. Le Gouvernement Français a désigné Michel Barnier. Lui, qui se plaignait de ne se voir proposer pour sa liste aux européennes quasiment aucun candidat connaissant quelque chose à l'Europe, est un vrai connaisseur. De surcroît, le sujet l'intéresse et il « aime » la chose européenne, même si c'est d'une façon fort politiquement correcte.

Mais si le choix du Commissaire appartient aux Etats membres, l'attribution des portefeuilles revient au président de la Commission.

Or les bruits qui courent à Bruxelles ces jours-ci laissent entendre que si M. Barnier devrait bien obtenir la compétence du marché intérieur, ce maroquin serait amputé des services financiers, secteur stratégique s'il en est en sortie de crise financière. Ainsi nos amis britanniques, décidément experts en lobbying européen, obtiendraient ce qu'ils souhaitaient tant : éviter que la France n'ait la main sur une éventuelle réglementation financière européenne.

L'impression désagréable qui ressort de tout cela, c'est, qu'en fin de compte, la France, par légèreté, ne se donne pas les moyens d'avoir une politique européenne réellement cohérente au sein de toutes les institutions majeures à Bruxelles. Sans doute a-t-elle fait le choix très habituel, et très jacobin, de privilégier le Conseil, mais alors elle s'enferme dans un autre paradoxe, celui de soutenir la ratification de traités qui accroissent sans cesse les pouvoirs et les compétences de la Commission et du Parlement européen ! Etrange attitude politique que celle qui consiste à approuver des textes qui vous dépouille de vos compétences pour essayer, dans la pratique, de les retenir.

Choisir l'option européenne dans le cadre politique et conceptuel actuel, pourquoi pas. Mais alors il faut être cohérent et se mettre en ordre de bataille pour être le plus efficace possible, le plus présent et le plus habile. Pour y parvenir, il faut des réseaux, de la constance, une certaine permanence, la maîtrise de l'art de l'influence. Nous sommes hélas loin du compte par dilettantisme européen. Ainsi la pragmatique Grande Bretagne et la sérieuse Allemagne tirent les ficelles du théâtre européen dont nous sommes de plus en plus spectateurs.



Centre National des Indépendants et Paysans

6, rue Quentin Bauchart - 75008 PARIS - Tél : 01 47 23 47 00 - Fax : 01 47 23 47 03
Site Internet : www.cni.asso.fr - Courriel : secretariat@cni.asso.fr